



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage de la convocation : 21/03/2023

Le trente-et-un mars deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures zéro minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sise 1 bis rue Jean de Bueil, sous la présidence de Monsieur GALVANE Michel, Maire.

BARILLER Alain	BARRIER Julien	BOUCLY Laurette
BREUX Martine	DAVOUST Aline	ECHIVARD Didier
ECHIVARD Laëtitia	GALVANE Michel	GUEROT Catherine
HOULLIERE Vincent	DE JENLIS Anne	LEFEUVRE Philippe
LE ROY Gérard	MESANGE Claudine	MEZIERE Thérèse
PARIZEAU Eric	PERICHET Nelly	RENARD Marc
VANNIER Daniel		

Autres présents :

Absent(e)s et excusé(e)s : M. Philippe Lefeuvre, M. Julien Barrier, Mme Laurette Boucly, M. Eric Parizeau, Mme Anne de Jenlis

Pouvoirs : de M. Philippe Lefeuvre à M. Alain Bariller, de M. Julien Barrier à M. Marc Renard, de Mme Laurette Boucly à M. Vincent Houllière

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 17 (dont 3 pouvoirs)

Mme PERICHET Nelly est désignée secrétaire de séance.

□□□□□□□□

TRAVAUX RUE DE LA LIBERATION ET RUE DE MONTSURS : DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du marché de travaux concernant l'opération « Revitalisation du centre-bourg : rue de la libération et aménagement-sécurisation de l'axe rue de Montsûrs », l'entreprise EUROVIA ATLANTIQUE, titulaire du marché, a présenté une déclaration de sous-traitance avec paiement direct au profit de ADRIEN CHOBLET PAVAGE SARL à 35150 JANZE en vue de lui confier la fourniture et la pose de dalles et potelets bois pour un montant de 59 804,00 € HT.

L'avis du conseil municipal est sollicité quant à l'agrément de cette sous-traitance (il s'agit d'accepter le sous-traitant proposé pour les travaux énoncés ci-dessus, de valider les conditions de paiement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la déclaration de sous-traitance).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, et procédé à un vote dont le résultat est le suivant :

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

- **ACCEPTE** le sous-traitant proposé pour les travaux au titre de l'opération « Revitalisation du centre-bourg : rue de la libération et aménagement-sécurisation de l'axe rue de Montsûrs », comme énoncés ci-dessus soit la fourniture et la pose de dalles et potelets en bois, au profit de l'entreprise ADRIEN CHOBLET PAVAGE SARL à 35150 JANZE
- **VALIDE** les conditions de paiement, soit paiement direct pour un montant de 59 804,00 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, au nom de la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, la déclaration de sous-traitance pour le marché susvisé.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
A Sainte-Suzanne-et-Chammes, le 07 avril 2023

Le Maire,
Michel GALVANE

